

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2019/001 DU 04 JAN 2019
portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **DION NGUTE Joseph** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 04 JAN 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA